

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de LUZILLÉ

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de LUZILLÉ se réunira
à la salle des fêtes communale

LUNDI 10 MAI 2021
À 20 h 00

Du fait du contexte de pandémie de coronavirus, la distanciation des conseillers municipaux sera la règle, le **port du masque sera obligatoire** durant la réunion et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des conseillers.

Affiché, le 3 mai 2021

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- ↺ Relevé des décisions dans le cadre de l'article L.2122-22
- ↺ Projets d'acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière et numérisation des registres d'état civil avec restauration : demande de subvention (plan de relance)
- ↺ Attribution des subventions aux associations
- ↺ Créations de postes pour la rentrée scolaire de septembre 2021
- ↺ Participation aux frais de fonctionnement de scolarité
- ↺ Fixation du tarif de la redevance d'occupation du domaine public (terrasse)
- ↺ Organisation d'une animation en faveur des personnes âgées
- ↺ Rapport des commissions
- ↺ Questions et informations diverses

Le Maire,
Anne MARQUENET-JOUZEAU

